

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 26 janvier 2023, à 19 heures, le comité du Syndicat d'Entente Rurale, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Marcenod, salle de ses délibérations, sous la présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente.

Date de convocation : 16 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 12

Présents :

▪ **Commune de FONTANES :**

Titulaires : MM. Pascal GOUTAGNY – Guillaume GRANGE

Suppléant : M. Laurent VILLEMAGNE

▪ **Commune de MARCENOD :**

Titulaires : MM. Gilles THIZY – Patrick FAURE – Olivier FLECHET

▪ **Commune de ST CHRISTO EN JAREZ :**

Titulaires : MM. Marcel CHILLET – Denis VIRISSEL

Suppléant : M. Pascal FAYOLLE

▪ **Commune de SORBIERS :**

Titulaires : MM Marie-Christine THIVANT – Christophe FARA – Alain SARTRE

Absents : MM. Laurent VILLEMAGNE – M. Pascal FAYOLLE

excusés

Pouvoirs : néant

Secrétaire de séance : M. Christophe FARA

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES : BUDGET PRIMITIF 2023

Au vu des éléments présentés, le comité syndical :

Vu les articles du code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-1, 1612-2, L 2311-1 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4,

Vu la délibération n° 2022- 014 du 7 décembre 2022 portant Débat d'Orientations Budgétaire pour l'exercice 2023 du budget du syndicat.

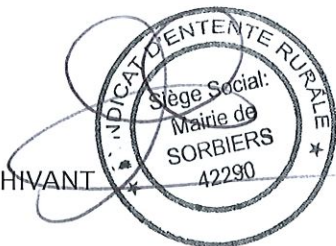
Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

La Présidente,

Marie-Christine THIVANT



Pour extrait certifié conforme
Sorbiers, le 30 janvier 2023
Le secrétaire de séance,

Christophe FARA

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification.